

TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉVALUATION

Évaluation Finale de l'OS1 du programme 2017-2021, Bénin

A.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

En 2016, 4 ONG universitaires belges francophones (Eclodio, anciennement nommé Aide au Développement Gembloux, la FUCID, Louvain Coopération et ULB Coopération) ont décidé d'unir leurs forces et ainsi renforcer leurs synergies. Une entité baptisée « Uni4Coop » s'est progressivement concrétisée, dans une volonté partagée d'avancer ensemble, de se renforcer, d'agrandir ses réseaux et de favoriser les pratiques prônées et expérimentées par chacune.

Les 4 ONG sont désormais engagées ensemble dans un programme commun financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement belge pour une durée de 5 ans de 2017 à 2021. Dans le cadre de ce programme quinquennal, deux évaluations sont prévues : une évaluation intermédiaire réalisée en 2019 et une évaluation finale en 2021.

Le programme Uni4Coop mis en œuvre au Bénin par Eclodio et Louvain Coopération est structuré autour de trois objectifs spécifiques. L'objectif spécifique qui concerne Eclodio et ses partenaires, et soumis à la présente évaluation, est formulé comme suit :

OS1 : *Les ménages ruraux des communes de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et Ndali (département du Borgou) renforcent et équilibrent leurs exploitations familiales autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus liées.*

Cet objectif spécifique est décliné en 4 résultats :

- **Résultat 1** : Les exploitations familiales diversifient et améliorent durablement leurs productions
- **Résultat 2** : Les familles paysannes valorisent adéquatement leurs productions
- **Résultat 3** : Le leadership et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont durablement renforcés à travers l'élargissement des opportunités entrepreneuriales et la professionnalisation des microentreprises créées
- **Résultat 4** : Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales à travers la mobilisation des acteurs locaux et l'importance accordée au développement institutionnel et organisationnel des OP.

La stratégie du programme repose principalement sur les approches de renforcement des capacités, d'articulation entre acteurs, de sensibilisation genre, d'entrepreneuriat, d'intégration environnementale (approche agroécologique notamment de capitalisation/recherche-action).

A travers l'objectif spécifique 1, il s'agissait d'appuyer les ménages ruraux dans la diversification de leur production. Ainsi donc la promotion des pratiques de production agroécologiques et de l'entrepreneuriat devrait permettre aux producteurs d'arriver à une meilleure diversification de leur production et aussi d'améliorer les revenus tirés de leurs activités agricoles. L'intervention des partenaires devrait permettre d'aboutir à une meilleure prise en compte des préoccupations des femmes et de l'intégration du genre (Partenaire : ANaF Bénin) et à une meilleure valorisation alimentaire des productions issues des exploitations (Partenaire : FHV sur le volet nutrition).

Le programme intervient dans les communes de Parakou, Tchaourou, N'Dali (département du Borgou) et Natitingou (Département de l'Atacora). Un effectif de 2041 individus dont 1303 femmes ont été impactés. La théorie de changement vise une amélioration durable des conditions de vie des bénéficiaires tout en ayant renforcé les capacités individuelles et collectives à exercer et défendre les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Pour cela, le programme devrait travailler dans un esprit de co-construction avec les bénéficiaires pour s'assurer que les actions répondent bien à leurs besoins.

Au regard de tout ceci, les éléments à prendre en compte de manière plus particulière sont :

- **La diffusion des pratiques agroécologique et la diversification de la production** : l'approche de co-construction utilisées dans le processus de recherche-action, la diversification des productions à travers l'intégration de nouvelles pratiques, le choix des plantes et semences fertilisantes promues, etc...

- **L'entrepreneuriat et la diversification de la production** : la stratégie d'appui des jeunes et des femmes au sein des exploitations agricoles, l'accès au financement des micro-entreprises, le choix par les producteurs des initiatives entrepreneuriales leur permettant de diversifier leur production, etc...

A.2 OBJECTIF, CHAMP ET UTILISATEUR(S) DE L'ÉVALUATION

A.2.1 OBJECTIFS :

L'objectif global est de faire un bilan de la mise en œuvre du programme, de tirer des enseignements, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de faire d'éventuelles recommandations d'ajustements pour la consolidation et la pérennisation des acquis.

Suite aux recommandations émises lors de l'évaluation intermédiaire, un effort particulier a été porté sur des initiatives de capitalisation des acquis dans une optique de viabilisation des résultats du programme (recommandations 1.5. et 1.7). L'évaluateur est amené à donner son appréciation quant au choix des thématiques de capitalisation identifiées et à leur incidence sur la pérennisation des acquis du programme.

Il en va de même à propos des efforts consentis en matière de renforcement du dispositif de mesure des effets en lien avec les indicateurs du cadre logique (recommandation 1.8.). Comment les techniciens ont-ils été davantage impliqués ? Quels ont été les avantages liés à cette plus grande implication, les difficultés rencontrées ?

A.2.2 UTILISATEURS PRINCIPAUX :

- Eclosio
- Ses partenaires : ANaF Bénin et FHV
- La DGD et donateurs.
- UNI4COOP¹ et CSC²
- Autres acteurs de coopération

A.2.3 PÉRIODE CONCERNÉE PAR L'ÉVALUATION :

Cette évaluation finale prend en compte la période du 1^{er} avril 2017 au 31 Décembre 2021.

A.3 TYPES D'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation externe de fin de programme. Cette évaluation couvre toutes les zones d'intervention du programme.

A.4 QUESTION CLÉS DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation devra prendre en compte les hypothèses sous-jacentes aux théories du changement pour répondre aux questions d'évaluation suivantes :

Hypothèse 1 : les exploitations familiales doivent aller au-delà des logiques de filière, se baser sur une approche de production intégrée (par exemple l'agroécologie, la diversification des cultures), et structurer leurs activités autour d'un équilibre économique et social global et de l'utilisation rationnelle et durable des ressources (notamment entre l'alimentation et la génération de revenus).

Hypothèse 2 : l'économie de proximité doit se construire sur un équilibre entre les diverses formes d'activités (non) économiques et (non) agricoles et sur la prise en compte des dimensions sociales, culturelle, économique et environnementale du développement.

Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quel est le niveau de satisfaction des différents acteurs clés (partenaire locaux, bénéficiaires, membres du comité de pilotage, etc...) par rapport au programme lui-même et par rapport aux résultats atteints sur les différents volets : agroécologie, entrepreneuriat, nutrition, capitalisation et gestion des connaissances ? Dans quelle mesure les hypothèses reprises ci-dessus ont-elles été vérifiées ? ➤ Le programme a-t-il contribué aux cibles du cadre stratégique commun (CSC) ?
-------------------	---

¹ UNI4COOP : Consortium de 4 ONG universitaires représentées par Eclosio, Fucid (Forum universitaire pour la coopération internationale au développement), LC (Louvain Coopération) et UCO (ULB-Coopération)

² CSC : Cadre Stratégique Commun – coordination instituée par la DGD au sein d'un même pays d'intervention des Organisations de la Société Civile Belge ; ces OSC échangent leurs connaissances et leçons apprises notamment

	<p>Cibles du CSC :</p> <p>Cible 3 : Assurer l'accès pour tous, la gestion et l'utilisation durable, équitable et participative de l'eau potable et de l'assainissement.</p> <p>Cible 4 : Contribuer à un développement rural respectueux de l'environnement et basé sur le modèle de l'agriculture familiale, garantissant la sécurité alimentaire et permettant aux ménages de vivre dignement de leurs activités rurales et agricoles</p> <p>Cible 6 : Renforcer les capacités des populations béninoises à subvenir à leurs besoins et à accéder à leurs droits fondamentaux grâce à la promotion de l'entrepreneuriat et d'une approche d'économie sociale centrée sur l'humain et sans discrimination.</p> <p>Cible 7 : Aspects transversaux à toutes les thématiques, dans l'optique de contribuer à la construction d'une société béninoise démocratique, où chaque citoyen – hommes, femmes et enfants – a accès à ses droits fondamentaux et à une vie digne et épanouie, dans un environnement préservé</p>
Efficiéce	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans quelle mesure les ressources ont-elles été utilisées de manière performante et économe ? Auraient-elles pu être utilisées différemment ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quels sont les niveaux d'atteinte de tous les IOV mentionnés dans le cadre logique du projet ? ➤ Les partenaires (ANaF et FHV) ont-ils suffisamment travaillé respectivement sur les questions de genre et de la nutrition ? ➤ Dans quelle mesure les IOV renseignent-ils sur un meilleur équilibre d'exploitation (diversification des revenus, utilisation rationnelle des ressources, ...) au niveau des publics ciblés par le programme ? Et dans quelle mesure le renforcement du dispositif, intégrant davantage les techniciens permet-il de mieux mesurer les effets recherchés (cf recommandation 1.8 de l'évaluation intermédiaire) ?
Impact :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existe-t-il des indications sur le fait que le projet a contribué à l'adoption des pratiques agroécologiques et à l'amélioration des revenus au niveau des exploitations agricoles et quels sont les effets potentiels du programme sur l'environnement ? ➤ Le programme a-t-il permis aux exploitations agricoles de diversifier leur production dans une vision agroécologique ? ➤ La stratégie de l'intervention a-t-elle pris en compte de manière adéquate les intérêts sexo-spécifiques ? ➤ Quels sont les changements significatifs (positifs ou non) ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans quelle mesure les bénéficiaires du programme sont-ils en capacité de poursuivre les innovations adoptées (urée enrobée à l'huile de neem, entrepreneuriat, jardin de case, ...) au cours de la mise en œuvre du programme et dans quelle mesure les partenaires du programme sont-ils en mesure de poursuivre les actions ? ➤ Les exigences d'appropriation locales de l'intervention sont-elles satisfaites et continueront-elles de l'être après la fin de l'intervention ? ➤ La stratégie d'appui aux initiatives entrepreneuriales du programme est-elle durable ? Aurait-on pu mieux faire ? ➤ Dans quelle mesure les entreprises et coopératives appuyées par le programme pourront-elles faire l'objet d'accompagnements complémentaires (cf recommandation 2.3. de l'évaluation intermédiaire) ? ➤ Analyser les forces et faiblesses des relations partenariales établies dans le cadre de ce programme, notamment sous l'angle du partage des compétences entre Eclósio et ses partenaires en vue d'atteindre les objectifs fixés ainsi que les modalités de communication formelles et informelles.

A.5 MÉTHODE ET OUTILS SOUHAITÉS

Il est laissé au consultant, la responsabilité de proposer une approche méthodologique dans son offre technique. Cette méthodologie devra néanmoins intégrer la compréhension de la mission et les commentaires sur les TDR. L'évaluateur proposera une méthodologie et des outils de récolte des informations et une méthodologie sur base de ses connaissances professionnelles particulières, lesquelles pourront être affinées lors de la réunion de travail préparatoire à sa mission de terrain. L'évaluateur devra impérativement apporter des informations dans son offre technique à propos de la manière dont il souhaite interroger ses cibles (échantillonnage, méthode de récolte et de traitement de données). L'approche méthodologique fera l'objet d'une discussion avec l'évaluateur sélectionné, lors d'une réunion de cadrage qui se tiendra après la phase documentaire et avant la phase de terrain. Nous attirons l'attention sur le fait que les bénéficiaires à interroger s'expriment pour la majorité dans leurs langues locales et que nous souhaitons qu'une place importante soit accordée à la parole des partenaires

et des bénéficiaires. La méthodologie proposée par l'évaluateur devra prendre en compte une analyse de la contribution du projet au changement observé.

L'évaluateur veillera à trianguler les informations et à varier autant que possible les outils de collecte des informations.

A.6 COMPÉTENCES REQUISES

Pour exécuter cette évaluation, le profil suivant est recherché pour le/la consultant.e ou son équipe de consultants locaux :

- Il devra être titulaire au moins d'un diplôme universitaire dans une des disciplines liées aux sciences économiques et sociales ou agronomiques avec des connaissances et une expertise avérée sur les sujets liés à l'entrepreneuriat, l'agroécologie ou l'agriculture familiale ;
- Expérience solide (d'au moins 5 ans) dans la formulation, l'analyse et évaluation de projets et programmes de développement ;
- Expertise avérée en gestion et évaluation des projets en lien avec l'agriculture ;
- Pratique courante des méthodes d'évaluation quantitative, qualitative et participative ;
- Bonne maîtrise des approches de la théorie du changement, des méthodes et approches de suivi-évaluation, l'analyse de l'information et la rédaction de rapport ;
- Expériences dans la facilitation d'ateliers afin de faciliter les échanges concernant les résultats de l'évaluation ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français ;
- Bonne connaissance de la zone d'intervention du projet ;
- Bonne compréhension des questions transversales notamment le genre, et les questions environnementales.

A.7 BUDGET

Le budget réservé pour cette évaluation est de **6000 euros** et intègre la totalité des frais liés à l'évaluation (honoraires, déplacements nationaux et locaux, logement et per diem, réalisation des enquêtes, ...). A noter que le programme mettra à disposition un véhicule uniquement pour les déplacements sur le terrain. Les règles du bailleur principal en matière de montants éligibles sont d'application.

A.8 MODALITÉS DE L'EXPERTISE

A.8.1 CONTENU SOUHAITÉ POUR L'OFFRE TECHNIQUE & FINANCIÈRE

Les propositions devront fournir les éléments suivants :

- Une note de compréhension des termes de référence, ainsi que de la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été comprises en relation avec la théorie du changement ;
- Une description de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés dans ces termes de référence décrivant précisément les outils de collecte d'informations qu'il-elle souhaite mobiliser au cours de son évaluation ;
- Un chronogramme prévisionnel de la mission ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours ;
- Une présentation des références et expériences du ou des experts mettant en évidence les aspects particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée ;
- Le profil du ou des experts avec une répartition des responsabilités entre membres d'experts (max. 3 pages par CV) ;
- Une offre financière comportant le budget détaillé (en euros ; TTC) de la prestation.

A.8.2 DOCUMENTS À CONSULTER

Pour la rédaction de l'offre :

- Le dossier technique introduit au bailleur de fonds ;
- Les tableaux de suivi des indicateurs ;
- Les fiches de présentation des partenaires ;
- Nombre et caractérisation des bénéficiaires ;
- S'il le juge utile, le soumissionnaire pourra poser des questions utiles (cf. modalités plus loin) et demander à consulter des documents complémentaires.

Après sélection

L'expert pourra demander à consulter tout document qu'il jugera utile

A.8.3 MODALITÉ DE RÉALISATION DE LA MISSION DE TERRAIN

L'accompagnement par l'expert se fera à distance (siège en Belgique) et en présentiel (Bureau Local, Bénin). Il sera en contact avec le comité de pilotage et avec la coordination à Natitingou.

L'expert prévoira :

- Une réunion d'harmonisation, à la suite de laquelle, il rédigera une note de cadrage au cas où les contours de la mission devraient être revus sur base de la prise de connaissance de la documentation qui lui sera remise et des premiers échanges menés ;
- Un débriefing à la fin de la mission de terrain, organisé avec les acteurs principaux ;
- La transmission d'un rapport provisoire pour des ajustements et des corrections avant la remise du rapport final ;
- Une réunion de discussion à l'issue de la remise du rapport définitif. Celle-ci permet de mieux comprendre la nature des recommandations ;
- Une réunion post-évaluation lorsque la réponse managériale aura été formulée sur base du rapport d'évaluation définitif, dont la localisation sera à convenir compte tenu du lieu de résidence du (des) experts.

A.9 MODALITÉ DE SÉLECTION ET DE CONTRACTUALISATION

A. 10.1 Modalité de Sélection : Le présent appel est ouvert.

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille d'analyse suivante :

Critères	Poids relatif
Profil du ou des experts	50
Qualifications, expériences et compétences	25
Expérience de la problématique à évaluer	15
Connaissance du contexte local	10
Offre technique et méthodologique	30
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	15
Démarche méthodologique proposée	15
Offre financière	20
Prix de la prestation	10
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

Les offres techniques et financières devront parvenir, sous format électronique à l'adresse suivante : benin@eclosio.org (NB : .ong et non .org)

Un comité de pilotage de 3 personnes évaluera les offres.

A. 10.2. MODALITÉ DE CONTRACTUALISATION

Un document contractuel sera établi pour l'évaluation. Le paiement des honoraires se fera en deux tranches : 60 % à la signature du contrat et 40 % après approbation du rapport définitif.

Les per diem seront payés au démarrage de la mission sur base d'une déclaration de créance. Les autres frais seront payés sur base de la remise des justificatifs ad hoc.

A.10.3. LIVRABLES ATTENDUS

Les éléments à prendre en compte à minima sont :

- **Un document de reddition de compte synthétique** de +/- trois pages à destination du grand public, des membres d'Eclosio et de LC et des bénéficiaires qui présente les principales conclusions et recommandations en rapport avec les questions d'évaluation posées, avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et au moins un témoignage de bénéficiaire.
- **Une présentation de restitution** (Power Point, Prezi...).
- **Un rapport complet** construit de la manière suivante :
 1. Résumé des principales conclusions et recommandations ;
 2. Objectif, champ de l'évaluation et contexte ;
 3. Définition des principaux concepts utilisés ;

4. Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées ;
 5. Constatations (avec mention des sources) ;
 6. Les conclusions = jugement apportant une réponse aux questions d'évaluation posées. Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite ;
 7. Les recommandations, argumentées, concrètes et réalistes à mettre en œuvre dans la suite du programme ou dans les futures interventions et en relation avec les questions d'évaluation ;
 8. Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement.
- **Annexes** : Données brutes anonymes.

Les documents seront écrits en français et envoyés sous format électronique et papier pour la version finale du rapport.

A.11. Calendrier prévisionnel :

Le calendrier du processus de sélection et de réalisation de la mission est le suivant :

Processus	Date limite
Publication de l'appel d'offres	15 octobre
Date limite pour les questions complémentaires (uniquement par écrit)	01 novembre
Soumission des offres	15 novembre
Dépouillement et choix de l'évaluateur	17 novembre
Information de l'évaluateur sélectionné	17 novembre
Signature et démarrage du contrat	22 novembre
Réunion d'harmonisation après prise de connaissance de la documentation complémentaire	06 décembre
Remise note de cadrage	13 décembre
Discussion autour de la note de cadrage	14 décembre
Réalisation de la mission de terrain	
Remise du rapport provisoire	10 janvier
Débriefing	
Commentaires au rapport provisoire	
Remise du rapport définitif	20 Janvier 2022
Discussion autour du rapport définitif	26 janvier 2022
Réunion relative à la réponse managériale et aux modalités de publication de l'évaluation.	04 février 2022

Le Coordonnateur Pays

 Franck Ogbonnikan ADJE


Annexes :

Annexe 1 : Cadres logiques fournis à la DGD

	Logique d'intervention	Indicateurs de rendement	Cible	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif spécifique	Les ménages ruraux de Natitingou, Parakou, Tchaourou et Ndali renforcent et équilibrent leurs exploitations familiales autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus liées	Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique	80%	Enquêtes au niveau des exploitations familiales (et liste des manifestations de cette amélioration)	Les structures d'appui confirment leur intérêt pour l'agriculture familiale et accompagnent les dynamiques de changement (diversification et agro écologie). - Absence de désastres naturels exceptionnels dans les zones d'intervention.
		Proportion d'EF accompagnées exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes	50%	Enquêtes au niveau des exploitations familiales (et liste des manifestations de cette amélioration)	
		Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce à une meilleure intégration des activités de production.	50%	Enquêtes au niveau des exploitations familiales (et liste des manifestations de cette amélioration)	
Résultats	R1 : Les exploitations familiales diversifient et améliorent durablement leurs productions	Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant intégré au moins une nouvelle spéculation ou production.	70%	Fiche de suivi producteurs	Les phénomènes de concurrence entre structures d'appui prônant des valeurs et approches antagonistes sont évités (approche d'intensification agricole conventionnelle).
		Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement du rendement des productions	60%	Enquêtes structure économique des exploitations familiales	
		Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur de la production	60%	Enquêtes structure économique des exploitations familiales	
	R2: Les familles paysannes valorisent adéquatement leurs productions	Proportion d'EF ayant amélioré leurs conditions de stockage par l'utilisation des technologies de conservation vulgarisées par le programme.	70%	Enquêtes au niveau des EF (avec liste des manifestations de cette amélioration)	Les logiques sociales permettent le développement d'actions collectives
		Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier	60%	Enquêtes de satisfaction ménages (avec liste des	

	Logique d'intervention	Indicateurs de rendement	Cible	Sources de vérification	Hypothèses
		leur alimentation et de réduire la période de soudure		manifestations de cette amélioration)	
		Proportion d'EF accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur des productions du fait des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes.	60%	Enquêtes structure économique des exploitations familiales	
	R3: Le leadership et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont durablement renforcés à travers l'élargissement des opportunités entrepreneuriales et la professionnalisation des microentreprises créées	Proportion de projets soumis par les Jeunes hommes (JH)	33%	Comptes rendus des cadres de concertation, Actes administratifs d'affectation de terre, etc.	Les acteurs locaux accompagnent les dynamiques entrepreneuriales (accès à la terre, financement...). Les Chefs de famille apportent leur soutien aux jeunes et aux femmes.
Proportion de projets soumis par les Jeunes femmes (JF)/		33%			
Proportion de projets soumis par les Femmes(F)		33%			
Proportion (et nombre) de microprojets validés et financés parmi les demandes soumises par les jeunes et femmes		70%	Plan d'affaires, procès-verbaux comité de sélection microprojets		
		Proportion (et nombre) de microprojets affichant un bon niveau de performance et assurant un remboursement correct des crédits	70%	Outils de gestion microentreprise, Reçus des versements à l'IMF	
	R4: Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales à travers la mobilisation des acteurs locaux et l'importance accordée au développement institutionnel et organisationnel des OP	Indicateur synthétique (sur 10) traduisant le niveau de participation active des acteurs locaux (réunions ; plateforme, niveau d'adhésion/soutien aux innovations).	8	Comptes rendus des activités des plateformes, Rapport de mission d'appui des partenaires	Les acteurs locaux accompagnent la dynamique organisationnelle de l'ANAF.
		Nombre d'organisations partenaires ayant amélioré la prise en compte des thématiques agroécologiques, genre et/ou entrepreneuriat dans leur plan stratégique	1	Plan stratégique et Publications ANAF	
		Nombre de cadres locaux de concertation fonctionnels et faisant évoluer les politiques publiques locales pour un accès des jeunes et des femmes aux ressources productives (terre, eau).	2	Comptes rendus des séances de concertation, Actes administratifs d'affectation de terre, etc.	

Annexe 2 : Brève description des partenaires de PRAFA

Le PRAFA est mis en œuvre par Eclasio et les partenaires ci-après :

- **L'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANaF Bénin)** est une association de femmes agricultrices crédible qui défend les intérêts de ses membres à travers une stratégie d'intervention fondée sur l'égalité de genre et sur une participation active aux sphères décisionnelles. Elle travaille à développer le leadership des femmes et à fournir des services à ses membres (appuis aux initiatives de production, transformation). Son rôle dans le cadre du PRAFA consistera à : i) Apporter son expérience dans la stratégie de promotion du genre (Empowerment féminin) du programme, ii) Apporter son expertise dans la promotion de l'entrepreneuriat des femmes dans la zone du programme, iii) Contribuer au renforcement organisationnel des organisations de producteurs à la base, avec un focus sur les femmes.
- **La Fondation Hubi et Vinciane** : c'est un organisme humanitaire belge qui poursuit une approche intégrée de développement et soutien pour cela le développement de la région de Parakou-N'Dali avec des projets en matière de soins de santé, d'éducation et d'esprit d'entreprise en mettant l'accent sur l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire. Depuis plus d'une dizaine d'année, la FHV développe un programme agricole à Parakou pour agir sur les questions alimentaires et nutritionnelles. Son action viendra en complémentarité avec celle d'Eclasio. Eclasio apporte à la FHV son expérience dans le domaine de l'accompagnement des organisations de producteurs, dans l'appui au développement équilibré des chaînes de valeur et dans la valorisation des productions agricoles. La collaboration entre Eclasio et la FHV porte aussi sur le plan financier (apports de cofinancements) ;
- **Le Centre UNIV** : il œuvre pour un monde meilleur à travers un investissement quotidien en faveur de la justice, la paix et le développement durable. Sa perception des droits humains met un focus important sur le droit à l'alimentation et la gestion durable des ressources naturelles. Le centre UNIV sera mobilisé dans le programme pour la sensibilisation et le plaidoyer, auprès des acteurs locaux en faveur de la promotion d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement (construction des thèmes et messages de sensibilisation/plaidoyer et animation des rencontres de concertation) ;
- **La ferme de Soukounon** : elle se veut une vitrine des pratiques agricoles et forme des jeunes en agriculture, élevage pour faciliter leur insertion dans les métiers de l'agriculture. Elle apportera son expertise pédagogique et technique dans la formation des jeunes entrepreneurs agricoles ;

Annexe 3 : Description des bénéficiaires de PRAFA

Il est retenu deux cibles prioritaires :

- Les membres des familles impliquées dans les processus de diversification/valorisation des productions, de promotion de l'agro écologie et d'intégration de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes au sein des exploitations familiales ;
- Les associations et groupes de producteurs-trices.

Dans l'ensemble 192 familles seront touchées sur le volet appuis sur la diversification des productions et appui aux initiatives entrepreneuriales (R1 et R3) puis 240 familles supplémentaires dans le cadre de l'appui à la valorisation des productions et la sensibilisation nutritionnelle (R2).